

Communication

Revue publiée avec le soutien du Département d'information et de communication et avec le concours du Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ), Faculté des lettres, Université Laval (Québec).

Direction

Roger de la Garde : revue.communication@com.ulaval.ca

Secrétariat

Marie France Hamel : mariefrance.hamel@com.ulaval.ca

Page

Web : http://www.com.ulaval.ca/publications_liens/revue_communication/index.php

GUIDE À L'INTENTION DES AUTEURS

Fichier attaché, format RTF pour les textes saisis sous Word (PC ou Mac). Le fichier porte votre nom et est adressé au directeur de la revue.

Roger de la Garde : revue.communication@com.ulaval.ca

Règles de présentation des articles

Les **articles** sont des textes à caractère scientifique qui présentent et discutent les résultats soit d'une recherche inédite, soit d'une réflexion personnelle sur un aspect de la théorie ou de la méthodologie en communication. L'approche peut être de nature disciplinaire ou interdisciplinaire. Un article scientifique présente généralement une introduction où la problématique, le but et les objectifs de recherche, une recension des écrits sur le phénomène à l'étude, une présentation des concepts clés qui sous-tendent l'analyse, une description de la méthodologie, une présentation des résultats et une discussion sur leur implication de même que sur les forces et limites de l'étude.

Les textes doivent être inédits. Sont également considérées comme inédite la version française d'un texte publié dans une autre langue ou la refonte d'un chapitre de livre. Dans ces cas, la mention de la traduction ou de la refonte accompagne la publication de l'article.

Les articles soumis à la revue sont évalués à l'aveugle par au moins trois lecteurs externes dont la réputation dans le domaine visé est reconnue. L'anonymat est de rigueur : les lecteurs ne connaissent pas l'identité de l'auteur, ni l'auteur celle des lecteurs. Le comité de rédaction communique à l'auteur sa décision motivée de publier ou non l'article, décision qui accompagne les fiches à l'aveugle du comité de lecture.

Nombre minimum et maximum de signes (espaces et références bibliographiques non compris) : 48 000 et 60 000.

Ajouter un résumé de 6 à 8 lignes (français et anglais) et 5 mots clés (français et anglais). Les noms des auteurs sont placés au début du texte, et en note de bas de page sont consignées leurs coordonnées et leurs adresses électroniques (courriel).

Règles de présentation des notes de recherche

Les **notes de recherche** sont des textes moins substantiels que l'article où l'auteur fait état d'une recherche en voie de réalisation. Il s'agit de présenter l'objet de la recherche, la méthodologie, les travaux actuels et, si possible, un aperçu des résultats à venir. Il peut s'agir de recherche subventionnée ou non (par exemple, les thèses de maîtrise ou de doctorat). Cette rubrique vise à annoncer des secteurs de recherche en développement et à identifier les chercheurs.

Nombre minimum et maximum de signes (espaces et références bibliographiques non compris) : 18 000 et 24 000.

Règles de présentation des notes de lecture

Les **notes de lecture** font la recension d'un ouvrage ou sa critique. Le signataire peut soit présenter ce qu'il considère comme les forces et les faiblesses d'un ouvrage, soit ouvrir une polémique avec l'auteur.

Nombre minimum et maximum de signes (espaces non compris) : 12 000 et 18 000.

Les notes de recherche et de lecture font l'objet d'une évaluation à l'interne. Tous les textes (articles et notes) sont soumis à la révision linguistique.

Consignes rédactionnelles

- Police : normal, 12 points (Lucide Grande, Tahoma, Verdana, Arial, Geneva, Garamond). Interligne et demi. Intertitres en caractère gras.
- Éviter la succession de courts paragraphes.
- Citations de trois lignes ou moins toujours entre guillemets à la française (« ... ») et insérées dans le corps du texte. Ne pas utiliser l'italique. Citations de plus de trois lignes sont placées en normal centré.
- Toutes les citations dans une langue autre que le français ou l'anglais doivent être traduites dans le texte ou en notes de bas de page.
- Tous les mots d'une langue autre que le français sont mis en italiques (les caractères gras et les soulignés ne sont pas acceptés).
- Les noms propres sont en lettres minuscules et non en capitales.
- Tous les tableaux figurant dans le texte sont titrés et numérotés et, s'il y a lieu, sont mentionnées sources et légendes. L'auteur est prié d'indiquer dans le texte leur lieu d'insertion.
- Autant que faire se peut, limiter le nombre des tableaux ainsi que le nombre et la longueur des notes de bas de page.
- En dehors des bibliographies, ne pas mettre les noms de personnes entièrement en capitales, ni les titres de journaux.

Règles typographiques

- Le deux points (:), le point virgule (;), le point d'exclamation (!) et le point d'interrogation (?) doivent être précédés et suivis d'un espace insécable
- Les guillemets ouvrants et fermants doivent être suivis d'une espace insécable (guillemets « français »), de même que les tirets longs (—) servant à marquer les incises.
- Des guillemets à l'intérieur de guillemets doivent être simples, c'est-à-dire qu'ils prennent la forme de chevrons. Par exemple : « Une toile <à la canadienne> a été utilisée »
- Un espace (et non deux) après le point.

Références bibliographiques

Les références ne sont pas citées en entier dans le texte. Sont seulement spécifiées, dans le corps du texte et entre parenthèses, le nom de l'auteur, la date de publication de l'ouvrage ou de l'article ou du chapitre auquel on se réfère et, le cas échéant, le numéro de la page citée. Par exemple, « On estime en Angleterre (Bottine, 1897 : 43) que la radio... ».

Les références sont regroupées en fin d'article et sont classées par ordre alphabétique sous le titre « Références bibliographiques ». Seuls les titres consultés dans le corps du texte sont listés. Si l'on réfère à deux ou plusieurs publications d'un même auteur d'une seule année, il faut les distinguer en utilisant des lettres minuscules. Par exemple, 2005a, 2005b, 2005c.

1 auteur

ROBIN Régine (1973), *Histoire et linguistique*, A. Colin, Paris

2 auteurs

CHARAUDEAU Patrick et Dominique Mangueneau (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Éditions du Seuil, Paris

3 auteurs et +

LORENZI Jean Hervé *et al.* (1998), *The Icon*, Knopf, New York

Réédition. Mettre en tête la date de la première édition.

GOFFMAN Erving (1974, 1991), *Les cadres de l'expérience*, traduit de l'anglais par I. Joseph, M. Dartevelle et P. Joseph, Éditions de Minuit, Paris

Chapitre d'un ouvrage

BURGUET Annette et Frédérique Girard (2004), « Comment traitons-nous l'information médiatique ? » dans Pascal Marchand (dir.), *Psychologie sociale des médias*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes : 233-256

Co-édition

COULOMB-GULLY Marlène (1998), « Les émissions de satire politique télévisées. L'exemple du Bébête Show et des Guignols de l'Info » dans Jérôme Bourdon (dir.) *Penser la télévision*, INA/Nathan, Paris : 112, 114- 116

Collection

MARCHAND Pascal (1998), *L'Analyse du discours assistée par ordinateur. Concepts, méthodes, outils*, Armand Colin, Coll. « U », Paris

Compilation. On ajoutera « (dir.) ».

CEFAÏ Daniel et Danny Trom (dir.) (2001), *Les formes de l'action collective. Mobilisations dans les arènes publiques*, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, Paris

Traduction

TURNER Victor (1969, 1990), *Le phénomène rituel. Structure et contre-structure*, traduit de l'anglais par Gérard Guillet, Presses universitaires de France, Paris

Organisme public

CANADA (1985), Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada (Commission Macdonald), *Rapport*, ministère des Approvisionnements et Services, Ottawa

CHAIRE DE TOURISME (1997), *Forum de l'industrie touristique : synthèse des discussions et des propositions*, Université du Québec à Montréal, Montréal

Thèse

ALBAN, Eric (2003), *L'image diffusée du risque par les brochures publicitaires des stations*. Mémoire de DESS sous la direction de Véronique Reynier, UFRAPS, Université J. Fourier, Grenoble

Article. Volume seulement

PERRIN Laurent (2004), « La notion de polyphonie en linguistique et dans le champ des sciences du langage », *Questions de communication*, 6 : 265–282.

Article. Volume et numéro

PROULX Serge (1984), « L'informatisation : mutation technique, changement de société ? », *Sociologie et Société*, 16(1) : 3–12.

Document électronique

Prière de consulter. <http://www.bibl.ulaval.ca/doelec/citedoce.html>